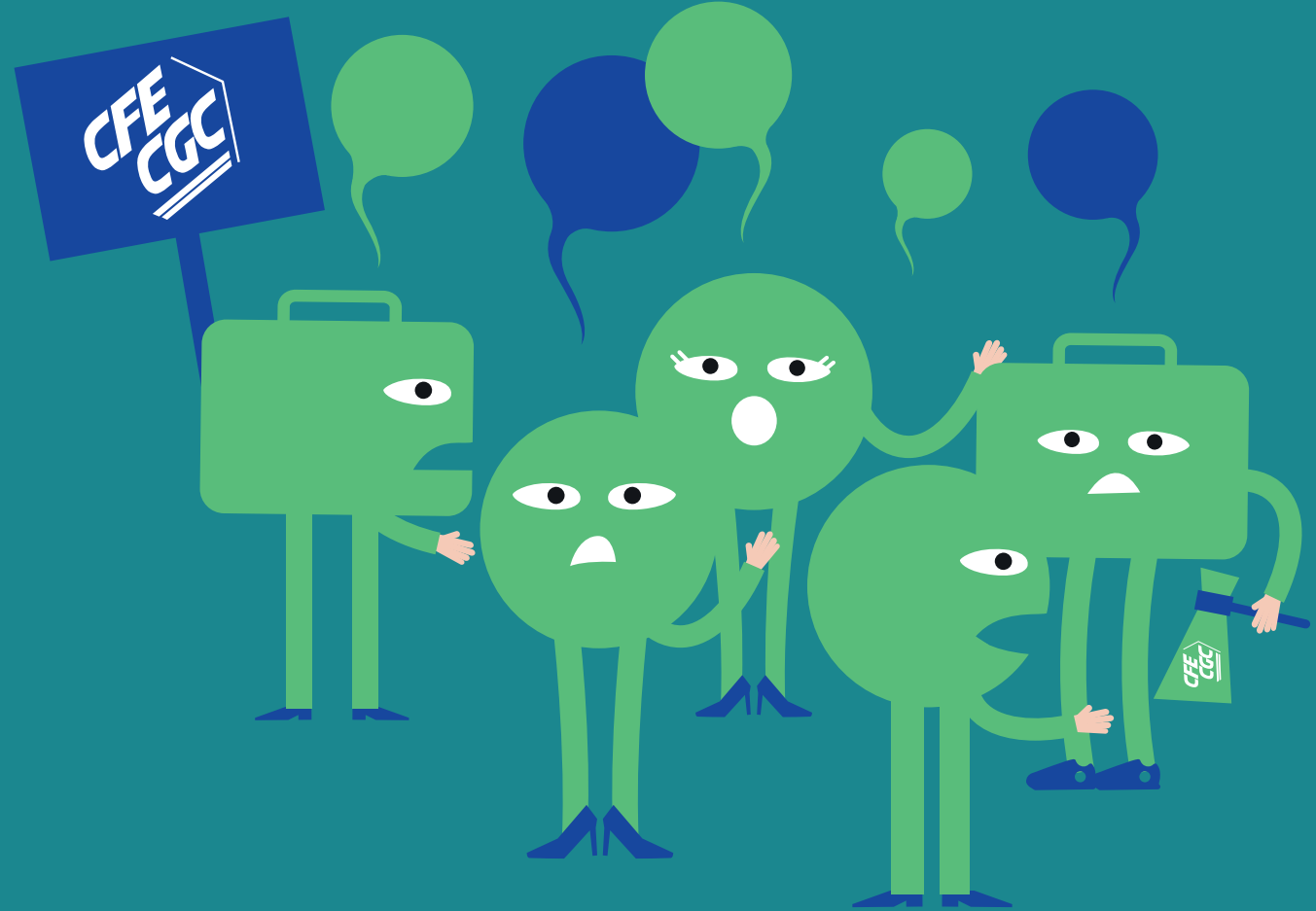




LE BULLETIN CONFÉDÉRAL



SOMMAIRE

P. 3 EN BREF

P. 5 L'INFO MILITANTE - LA CFE-CGC A RENCONTRÉ LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

P. 7 STOP AUX ATTAQUES CONTRE LES SALARIÉS, LES CHÔMEURS ET LES RETRAITÉS

P. 12 PAPETERIE DE CONDAT : LES SALARIÉS PRIS ENTRE DEUX FEUX

P. 14 ENTRETIEN - FATIMA HAMADI : « FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ NATIONALE TRANSPARTISANE »

P. 18 REGARDS ÉCONOMIQUES

P. 22 FOCUS - RETRAITES : CHERCHER LA RECETTE PLUTÔT QUE LES DÉPENSES ?

P. 24 TENDANCES

P. 25 SUR NOS RÉSEAUX



Une mobilisation intersyndicale le 18 septembre pour défendre le monde du travail

Face à la colère des salariés et à des mesures budgétaires avancées d'une brutalité sans précédent (suppression de deux jours fériés, coupes dans les services publics, remise en cause du droit du travail, énième réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales...), les organisations syndicales (CFE-CGC, CFDT, FO, CGT, CFTC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU) appellent à une journée nationale de grève et de manifestations le **jeudi 18 septembre**. « Ensemble, nous alertons solennellement sur ce contexte et la situation de notre pays. Depuis le passage en force du président de la République sur la réforme des retraites, notre pays s'enfonce dans une profonde crise sociale et démocratique. » Retrouvez [ici](#) les lieux et horaires des mobilisations.

Doublement des franchises médicales : les syndicats montent au créneau

Alors qu'en plein mois d'août, le gouvernement a transmis aux caisses d'assurance maladie des projets de décrets visant à doubler une nouvelle fois le montant et le plafond annuel des franchises médicales et des participations forfaitaires, les organisations syndicales dont la CFE-CGC ont dénoncé, dans un [communiqué commun](#), « un passage en force inacceptable ». « Nos organisations dénoncent fermement cette attaque contre les patients et appellent le gouvernement à retirer ces mesures injustes et dangereuses pour l'égalité d'accès aux soins. »

Logement : la CFE-CGC déplore le détricotage des DPE

Dans un [communiqué commun](#) (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO) daté du 23 juillet et intitulé « Détricotage des DPE : reflet de l'absence de stratégie nationale en faveur du logement », les organisations syndicales en appellent à un choc de l'offre de logements. Elles demandent que le diagnostic de performance énergétique (DPE) « s'articule à une ambition forte visant une évaluation rigoureuse de la qualité thermique des logements, qu'une nouvelle réflexion soit conduite afin de massifier les rénovations énergétiques, et qu'une véritable stratégie de production de logements soit déployée à l'échelle nationale, permettant de faire face aux immenses besoins ».

Épargne salariale : le CIES renforce les exigences de son label

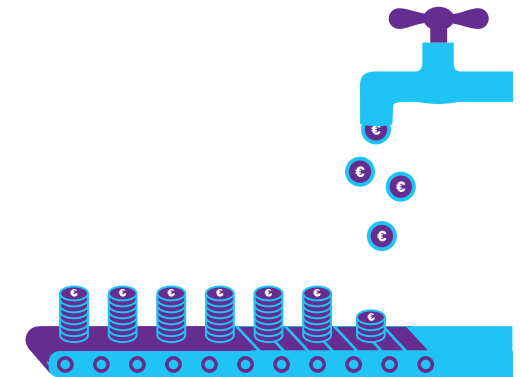
Sous l'impulsion de ses membres (CFE-CGC, CFDT, CGT, CFTC), le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES) [a mis à jour](#) le cahier des charges de son label, renforçant ses exigences sociales pour garantir aux salariés que leur épargne est investie de manière responsable. Le CIES impose notamment qu'au moins 80 % des portefeuilles des fonds labellisés soient investis dans des entreprises de l'espace économique européen et/ou des pays de l'OCDE créant de l'emploi en France et en Europe. Au 31 décembre 2024, les 90 fonds de 9 sociétés de gestion labellisés par le CIES représentaient 35,7 milliards d'euros d'encours.

Fonction publique : les élections professionnelles se tiendront le 10 décembre 2026

Par arrêté en date du 2 juillet 2025, le gouvernement a fixé au 10 décembre 2026 la date du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans les trois versants de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière). Les agents publics éliront leurs nouveaux représentants au sein des comités sociaux, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires. Les opérations de vote électronique par internet, qui ont lieu sur une période de 8 jours dans la fonction publique d'État, se dérouleront du 3 au 10 décembre 2026.

LE CHIFFRE

211 MILLIARDS D'EUROS



Soit le montant, pour l'année 2023, des aides publiques versées aux entreprises (subventions de l'État, aides de Bpifrance, dépenses fiscales et dépenses fiscales « déclassées », allègements de cotisations sociales) selon un rapport publié cet été par la commission d'enquête sénatoriale mettant en lumière la complexité du système et le manque d'évaluation.

Le rapport formule 26 propositions afin de créer « un choc de transparence » sur les données relatives aux aides, un « choc de rationalisation » des aides à tous les niveaux (européen, national et local), un « choc de responsabilisation » en matière de conditionnalité des aides et de versement des dividendes, et un « choc d'évaluation » afin que celle-ci devienne enfin une seconde nature pour l'administration.



18 **09** Tous mobilisés !

**Stop aux attaques contre les salariés,
les chômeurs et les retraités !**



L'INFO MILITANTE



LA CFE-CGC A RENCONTRÉ LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Reçu à Matignon le 15 septembre par Sébastien Lecornu, François Hommeril, président de la CFE-CGC, a exprimé ses revendications à l'approche de la mobilisation intersyndicale du 18 septembre.

Dans le cadre des rencontres bilatérales organisées par le nouveau Premier ministre Sébastien Lecornu avec les organisations syndicales et patronales représentatives, la CFE-CGC, en la personne de son président François Hommeril et de Christelle Thieffinne, secrétaire nationale à la protection sociale, a été reçue lundi 15 septembre après-midi à Matignon.

Avant la mobilisation intersyndicale du jeudi 18 septembre et avant le discours de politique générale que prononcera prochainement le nouveau chef du gouvernement à l'Assemblée nationale, ces premiers échanges ont permis à la CFE-CGC d'exprimer ses analyses et de « prendre le pouls » du septième Premier ministre en exercice sous les présidences d'Emmanuel Macron.

« Sur la forme, Sébastien Lecornu m'a fait l'effet d'être sincère dans son écoute, souligne François Hommeril. Il a indiqué vouloir remettre les corps intermédiaires au centre des discussions et des négociations, et prêter véritablement attention aux partenaires sociaux qu'il entend d'ailleurs mobiliser sur un certain nombre de sujets à définir. »

LA CFE-CGC DEMANDE UNE VRAIE RUPTURE PAR RAPPORT À LA POLITIQUE DE L'OFFRE

Sur le fond, la CFE-CGC a invité le nouveau locataire de Matignon à infléchir les politiques menées par ses prédécesseurs. « Je lui ai demandé s'il était prêt, compte tenu de la tension sociale, de la morosité ambiante et de la situation économique préoccupante, à s'inscrire en rupture de cette politique de l'offre menée depuis une quinzaine d'années. Celle-là même qui consiste à transférer, sans audit rigoureux de l'efficacité économique des dispositifs, des sommes colossales d'argent public aux entreprises. Une politique qui ne fait qu'appauvrir les comptes publics et qui conduit nos gouvernants à vouloir faire ensuite payer les pots cassés aux citoyens. Ce n'est plus possible ! »

S'agissant des aides publiques accordées aux entreprises, la CFE-CGC estime qu'il est nécessaire notamment de mieux les orienter et les conditionner, d'intervenir sur les allègements et les exonérations de cotisation qui ne ciblent que les bas salaires, et de réformer le crédit d'impôt recherche (CIR) et les multiples niches fiscales.

TRAVAILLER SUR LA QUALITÉ DES EMPLOIS

« Plus largement, nous devons travailler sur la qualité des emplois, sur l'emploi des jeunes et des seniors, liste François Hommeril. Ce n'est pas en durcissant les conditions de la rupture conventionnelle qu'on va régler les problèmes ! Il est par ailleurs impératif de tirer l'économie vers le haut, de mieux sélectionner les filières et d'investir bien davantage dans la recherche. »

Pour le reste, la CFE-CGC a pris acte de la décision du Premier ministre de retirer la proposition de suppression des deux jours fériés envisagée dans le budget Bayrou. « C'était une arnaque et un non-sujet », balaie François Hommeril.

Concernant l'assurance chômage et alors que son prédécesseur voulait confier une énième réforme des règles d'indemnisation aux organisations syndicales et patronales, « Sébastien Lecornu ne semble pas enclin à suivre cette voie pour attaquer une fois encore les demandeurs d'emploi », témoigne François Hommeril.

PROTECTION SOCIALE : LES PRIORITÉS DE LA CFE-CGC

En matière de protection sociale, la CFE-CGC rappelle qu'elle demande toujours l'abrogation de la réforme de 2023 et qu'il n'est pas question de reprendre la négociation du conclave, « pour la simple et bonne raison que le texte final qui était sur la table à la fin des travaux a été torpillé ».



L'INFO MILITANTE

par le Medef alors que des propositions, nous en avons en nombre, par exemple l'opposabilité du temps partiel en fin de carrière », explique François Hommeril. Sur la pénibilité, celle-ci ne peut pas être abordée en occultant la problématique centrale des risques psychosociaux (RPS), insiste aussi la CFE-CGC. « J'ai au passage rappelé combien les populations de l'encadrement contribuent largement à la solvabilité financière de notre système social, avec l'impression légitime de devoir toujours passer à la caisse », indique le président confédéral.

Sur la fonction publique, la CFE-CGC a fait valoir qu'il est inadmissible de faire payer l'austérité budgétaire aux agents, déjà victimes d'un déclassement salarial depuis trop longtemps.

MOBILISATION DU 18 SEPTEMBRE : UNE ÉCHÉANCE IMPORTANTE

Au sortir de son entretien avec Sébastien Lecornu, François Hommeril est revenu sur l'importance de la mobilisation intersyndicale du 18 septembre : « J'invite toutes nos structures à se mobiliser le plus largement possible ce jeudi. Si François Bayrou et ses orientations budgétaires (44 milliards d'économies) ne sont plus là, nos grandes revendications perdurent pour défendre le monde du travail et faire savoir au prochain gouvernement qu'il n'est pas acceptable de continuer d'appauvrir les Français. »





L'INFO MILITANTE

STOP AUX ATTAQUES CONTRE LES SALARIÉS, LES CHÔMEURS ET LES RETRAITÉS

Mobilisation intersyndicale du 18 septembre contre le projet budgétaire gouvernemental, dette, aides aux entreprises, emploi, 80 ans de la Sécurité sociale... Président de la CFE-CGC, François Hommeril fait le point sur les enjeux de la rentrée sociale.

Cet entretien a été initialement publié le 3 septembre 2025 sur le site internet de la CFE-CGC. Soit avant la démission du Premier ministre François Bayrou et son remplacement à Matignon, le 9 septembre, par Sébastien Lecornu.

Réunie le 29 août, l'intersyndicale appelle à une journée de mobilisation le jeudi 18 septembre. Quelle en est la logique et avec quels mots d'ordre ?

Pour comprendre, il faut revenir un peu en arrière. En juillet dernier, le Premier ministre François Bayrou a présenté son plan de réduction du déficit avec un objectif chiffré de 44 milliards d'euros. Ce plan, nous nous y opposons pour une raison très simple : à aucun moment, celui-ci ne remet en question la politique suivie depuis 15 ans qui consiste à transférer des sommes colossales du budget de l'État aux entreprises. Et ce sans évaluation rigoureuse de l'efficacité économique des dispositifs, sans contrôle ni condition pour certains. Les résultats ne sont pas à la hauteur et, pour compenser, le gouvernement veut que ce soient les salariés, les chômeurs, les malades et les retraités qui payent les pots cassés de sa propre politique.

La réponse coordonnée des organisations syndicales, dans un communiqué du 9 août faisant suite à une pétition en ligne depuis le 22 juillet, porte sur ce sujet, contre le projet de suppression inique de deux jours fériés, contre les régressions du droit du travail et les nouvelles attaques contre l'assurance chômage. Sans compter le blocage du barème fiscal, l'absence de revalorisation des pensions ou la dégradation des conditions de remboursements de l'Assurance maladie qui sont autant de mesures qui appauvrissent les Français.

Par la suite, l'appel à la manifestation du 10 septembre puis le discours de François Bayrou sollicitant la confiance du Parlement le 8 septembre ont accéléré les choses, nous conduisant, en intersyndicale, à programmer cette journée de mobilisation le 18 septembre.

La CFE-CGC ne participera pas au mouvement « Bloquons tout » du 10 septembre, initié sur les réseaux sociaux. Pour quelles raisons ?

En aucun cas notre organisation ne suivra cet appel. Nous avons une culture de la mobilisation sous réserve de revendications claires accompagnées de propositions adaptées au contexte. Lorsqu'on lance un conflit, il faut aussi avancer les solutions pour négocier et en sortir ! Cette mobilisation du 10 septembre, aux origines nébuleuses et aux exigences baroques, ne remplit pas du tout ce cahier des charges. En outre, lorsqu'on creuse un peu, on remarque que ceux qui sont à l'origine de cet appel sont des gens assez peu définis voire anonymes, avec qui nous ne partageons rien, d'autant plus quand ils demandent aussi la dissolution des partis politiques et des syndicats.

« Le pouvoir politique met à distance les organisations syndicales comme si nous étions des empêcheurs de tourner en rond, avant de nous demander de régler les problèmes »

Comment concilier cette opposition à cette mobilisation spontanée avec la nécessité de répondre aux attentes des Français ?

Il est impossible d'ignorer le mécontentement et cette fatigue légitime qui pèse chez tout le monde. La situation sociale est mauvaise et les gouvernements successifs en sont responsables. Pourtant, ils veulent s'exonérer en faisant peser le poids des efforts sur les épaules des Français sans tenir compte des appels et des mises en gardes que nous lançons depuis des années. Le pouvoir politique met à distance les organisations syndicales comme si nous étions des empêcheurs de tourner en rond, avant de nous demander de régler les problèmes. Dans ce contexte, il était indispensable de proposer une mobilisation. On pourrait penser que la chute attendue du gouvernement le 8 septembre rendra cette mobilisation caduque mais non car nos revendications pourront servir



L'INFO MILITANTE

d'avertissement au prochain gouvernement. Nos messages passeront, quoi qu'il arrive.

Quelle lecture fait la CFE-CGC des pistes budgétaires (44 milliards d'économies) présentées et de cette problématique récurrente de la dette ?

J'observe un narratif politique sur ce sujet, toujours le même depuis 20 ans quand bien même les montants évoluent. Le pays est « en faillite ». Très bien. Le problème, c'est qu'à force de le répéter, les politiques perdent toute crédibilité car ils alertent la population sur le montant de la dette mais ne font que prendre des décisions qui l'aggravent, avant de refuser d'en assumer la responsabilité. Ensuite, les économistes, qui ont l'autorité pour parler du sujet, rappellent à juste titre qu'il faut juger ce qu'on fait de la dette : qu'a-t-elle permis de construire en termes d'infrastructures transmises aux générations futures ? Car si l'on investit et que l'on crée des actifs avec la dette, alors on s'enrichit.

La réalité, c'est que le pouvoir politique établit un climat anxiogène pour justifier des mesures qui vont appauvrir les travailleurs, avant de pointer du doigt la prétendue richesse des retraités par rapport aux actifs pour les appauvrir à leur tour. Or on ne peut pas enrichir un pays en appauvrissant ses citoyens. Tout le monde souhaite évoluer et grandir grâce à son travail. C'est cette volonté individuelle de progresser qui génère le progrès collectif. Mais nous vivons sous le joug de politiques rébarbatives qui attaquent ce principe. Par exemple, on met sous conditions de ressources les allocations familiales.

La suppression envisagée de deux jours fériés doit permettre à l'État d'engranger 4,2 milliards d'euros dès 2026. Pourquoi y êtes-vous opposé ?

Derrière cette proposition se cache une véritable arnaque : 2 jours de travail supplémentaires sans rémunération doivent permettre de récolter plus de 8 milliards d'euros et on demande aux employeurs d'en reverser seulement 4 milliards. Où passe la différence ? Cette initiative ne ferait qu'appauvrir ceux qui travaillent en rythme continu (hôpitaux, commerces...) et pour qui travailler un jour férié entraîne une sur-rémunération. J'ajoute que ce n'est pas en faisant travailler gratuitement les salariés qu'on remplit les carnets de commandes. Ce sont même les représentants des petits patrons eux-mêmes qui ont protesté de façon la plus virulente contre cette mesure ! Comment le gouvernement espère-t-il être crédible avec des manœuvres aussi grossières ?

Les partenaires sociaux sont invités, via une lettre de cadrage, à négocier une énième réforme sur les règles d'indemnisation de l'assurance chômage. Quelle est votre analyse ?

Je suis fatigué de toujours revenir à la base scientifique sur ce sujet. L'assurance chômage, gérée par les partenaires sociaux, vise à assurer des conditions de vie décentes pour se consacrer à la recherche d'un emploi. Les gouvernements ont détérioré cet esprit, considérant l'assurance chômage comme un moyen de faire les poches aux salariés, en accusant de « flemmardise » les Français alors que ce narratif du « chômeur profiteur » a été maintes fois mis en pièces par des études sérieuses qui montrent que cet aléa moral est très faible.



L'INFO MILITANTE

Plus inacceptables encore sont le discours et les actes stigmatisant les cadres (dégressivité des allocations) lesquels contribuent pourtant considérablement à la solidarité inter-catégorielle, au motif qu'ils touchent de meilleures indemnités et qu'ils resteraient plus longtemps au chômage. C'est négliger combien trouver des postes équivalents à responsabilité est long, avec des processus de recrutements très sélectifs. Toutes ces opérations de raboutage décidées directement à Bercy font fi de toute réalité de terrain.

François Bayrou a accusé les « boomers » d'être responsables de l'ampleur de la dette publique au nom de leur « confort ». Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Je ne sais pas pourquoi il a dit ça ou si un cabinet de conseil a pensé que ce serait une brillante idée. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne prépare rien de bon quand on oppose une partie de la population à d'autres. Ces oppositions permanentes n'ont qu'un seul but : déstructurer la société. Évidemment, il ne faut pas nier les problèmes. Par exemple, le taux d'emploi des moins de 30 ans et des plus de 55 ans est très faible en France. Il faut en parler et trouver des solutions, parler des emplois, des recrutements, des conditions de travail.

Au-delà de la forte incertitude politique entourant l'exécutif, quelles sont les priorités érigées par la CFE-CGC en cette rentrée ?

Il faut parler emplois : l'emploi des jeunes, l'emploi des seniors, la qualité des emplois, les conditions dans lesquelles le travail s'effectue. Au niveau macroéconomique, il est impératif de tirer l'économie vers le haut et ainsi augmenter la productivité. Cela passe par une remise à plat des politiques d'intervention économique, par des investissements accrus dans la recherche, par une formation de haut niveau et par le

développement des compétences. En parallèle, la CFE-CGC continue de militer activement pour un indispensable meilleur partage de la valeur. Alors que nous sommes trop souvent gouvernés sous le seul prisme des statistiques et des tableaux de chiffres, la CFE-CGC et ses militants connaissent la réalité des salariés et les problématiques du terrain dans les entreprises et les administrations. Nous avons en toutes circonstances des propositions à faire valoir pour contribuer à restaurer la confiance et la capacité pour chacun, par son investissement individuel, par sa volonté de s'engager, à faire progresser le pays.

850 000 enseignants ont effectué leur rentrée dans un contexte budgétaire tendu pour la fonction publique dans son ensemble. Comment défendre nos services publics ?

Il est révoltant de constater, au motif que c'est l'État qui rémunère les agents de la fonction publique (État, hospitalière, territoriale), de constater combien leur niveau de vie n'a cessé d'être constamment une variable d'ajustement de la construction d'un budget. Ce n'est pas normal. Je considère que le point d'indice, si régulièrement gelé, devrait être, comme pour le Smic, indexé chaque année sur l'inflation. Cela fait 30 ans que les grilles de rémunération ont été complètement déstructurées. Cette fuite en avant de l'État, au passage, n'est pas sans conséquence sur le financement de la retraite des fonctionnaires, un sujet dont on a bien vu qu'il était une composante importante du débat sur les retraites.

Les agents sont par ailleurs trop souvent le jouet d'administrations kafkaïennes maltraitantes au nom d'un sacro-saint contrôle budgétaire qui, in fine, s'impose à l'objectif même des missions de services publics. C'est terrible. Il ne faut dès lors pas s'étonner des difficultés à recruter des enseignants et des personnels soignants eu égard aux niveaux de rémunération et aux conditions de travail dégradées.

« Mieux orienter et conditionner les aides publiques accordées aux entreprises »



L'INFO MILITANTE

Le récent rapport sénatorial sur les aides publiques aux entreprises a mis en lumière la complexité du système et le manque d'évaluation des 211 milliards d'euros versés pour la seule année 2023. Que faut-il changer ?

La CFE-CGC en appelle à une doctrine adaptée de l'État pour mieux orienter et conditionner les aides publiques accordées aux entreprises, et ne pas subventionner des emplois de basse qualification. Il y a le problème des exonérations compensées, pour lesquelles l'État doit intervenir fiscalement pour remplacer ce qui ne rentre pas dans les caisses. Et il y a les exonérations non compensées, par exemple la prime Macron et les heures supplémentaires non fiscalisés, qui ne sont pas comptabilisées dans le rapport précité. C'est catastrophique et inefficace sur le plan économique. Les heures supplémentaires doivent en effet coûter plus cher à l'employeur et rapporter davantage aux salariés, sinon la machine se grippe. Cela crée aussi des déficits dans nos régimes sociaux.

On voit par ailleurs que le crédit d'impôt recherche (CIR), aujourd'hui dans le viseur à cause de son inefficacité, a généré de nombreux abus dans les entreprises alors même que certaines ferment leurs laboratoires de recherche. Il faut réformer le dispositif, sans le supprimer. Je serais même prêt à formuler la proposition suivante, à savoir augmenter de 20 milliards d'euros les crédits pour la recherche publique en imposant que 10 milliards d'euros soient dépensés dans des projets pour le développement d'activités privées, en évaluant rigoureusement l'efficacité de l'argent public mobilisé.

Enfin, il faut sortir du mantra patronal, devenu le mantra des gouvernements, selon lequel il faudrait, pour la compétitivité de nos entreprises, mettre le coût du travail au même niveau que dans des pays où il est dix fois inférieur. Cela n'a pas de sens. Ce qui compte, c'est la capacité à être bien positionné, à innover, à faire de la R&D, etc.

Qu'en est-il du financement de la protection sociale ?

La question reste centrale. Sur la maladie en particulier – soit environ 250 milliards d'euros par an de dépenses de santé –, la CFE-CGC explique depuis un certain temps que les sources de financement ne peuvent pas être à 85 % circonscrites aux salaires, et qu'il faut avoir le courage d'aller trouver d'autres assiettes de financement, par exemple ce qu'on appelait un temps la contribution sociale sur la consommation. Nous sommes prêts à ouvrir le débat sur le financement socialisé, mutualisé, des dépenses de santé. Sinon on ouvre grand la porte aux financements privés et, de fait, à une prise en charge à deux vitesses de la maladie entre ceux qui auront les moyens de se soigner et les autres.

François Bayrou a indiqué vouloir confier la gestion des principaux piliers du système de protection sociale aux partenaires sociaux.

Au-delà des propos d'un Premier ministre en sursis, j'observe que quand les partenaires sociaux pilotent avec une réelle indépendance de grands organismes paritaires comme l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires), le système est équilibré et parvient même à générer des réserves financières. À bien des égards, les organisations syndicales et patronales ont démontré être des gestionnaires plus responsables que l'État.

« Je ne connais pas de projet à la fois plus motivant à défendre et plus attaqué que notre Sécurité sociale »

Octobre 2025 marquera le 80^e anniversaire de la Sécurité sociale.

En quoi demeure-t-elle un projet sociétal à défendre ?

Je ne connais pas de projet à la fois plus motivant à défendre et plus attaqué que notre Sécurité sociale tant celle-ci constitue la colonne vertébrale de notre société depuis l'après-guerre. Ne plus craindre de vieillir, ne plus craindre d'être malade : voici des combats qui demeurent fondamentaux. Nous avons une responsabilité collective, y compris les



L'INFO MILITANTE

organisations syndicales comme la CFE-CGC qui sont des acteurs et des dépositaires de notre système de protection sociale. Je rappelle par ailleurs combien les populations de l'encadrement (agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs, cadres) sont d'importantes parties prenantes pour la solvabilité financière de notre système social.

À titre personnel, vous abordez votre dernière rentrée sociale en tant que président de la CFE-CGC, avant de passer le flambeau en juin 2026. Quel est votre état d'esprit ?

Ma motivation demeure plus que jamais intacte ! J'ai l'expérience et l'énergie. Cette rentrée sociale n'est pas la moins agitée, ce qui en dit long sur les difficultés du pays à retrouver une forme de raison et à bâtir des projets collectifs dans lesquels chacun puisse s'intégrer. Comme toujours, la CFE-CGC, ses militants et ses sections syndicales sauront répondre présents pour faire face aux problèmes. Notre organisation, qui a retrouvé son vaisseau amiral rénové de la rue du Rocher, est depuis de nombreuses années dans une dynamique de progression. Nous continuerons de produire des éléments de réponse aux grands défis du monde du travail.

Propos recueillis par Mathieu Bahuët et François Tassain



ÉPARGNE OFFRE PERIN

Donnez du sens à votre épargne !

Avec le PERIN de La France Mutualiste, vous bénéficiez de nombreux avantages.

- Mettez de côté pour votre retraite comme vous voulez avec **des versements réguliers ou ponctuels**.
- **Bénéficier d'avantages fiscaux** en déduisant ces versements de vos impôts, selon certaines conditions.
- Et au moment de la retraite, vous pourrez **choisir entre une rente mensuelle, un capital** ou un peu des deux.

En savoir plus

Et en plus, votre épargne aide à soutenir
l'économie locale et solidaire !





L'INFO MILITANTE

PAPETERIE DE CONDAT : LES SALARIÉS PRIS ENTRE DEUX FEUX

Deux ans après un plan social et le départ de 174 employés, les salariés des Papeteries de Condat, en Dordogne, sont menacés par la fermeture définitive de l'usine en fin d'année. Une fermeture décidée par le son propriétaire Lecta. La CFE-CGC se mobilise.

Est-ce une page qui se tourne ou un livre qui se ferme pour les Papeteries de Condat ? Fondé en 1907, et ayant compté jusqu'à 1 200 employés au faîte de sa gloire, l'établissement, qui ne compte plus que 202 salariés, est aujourd'hui au plus bas. En cause : l'annonce par le groupe propriétaire espagnol Lecta de la - très probable - fermeture du site fin 2025, deux ans après un plan social qui avait entraîné le licenciement de 174 des 420 salariés de l'époque. Au total, 2 500 emplois de la région dépendant directement ou indirectement de l'activité de cette grande entreprise industrielle avaient été impactés.

À l'époque, ce plan social avait été justifié par la fermeture d'une ligne de production de papier couché deux faces en raison de la forte baisse du marché des papiers couchés, pour concentrer le site sur la production de glassine. La CFE-CGC s'était mobilisée aux côtés des autres organisations syndicales (CGT et FO) pour alerter le gouvernement sur la situation critique de l'entreprise, hélas sans succès.

PLUS DE 25 MILLIONS D'AIDES PUBLIQUES

Cette nouvelle annonce est d'autant plus incompréhensible pour les salariés que Lecta a bénéficié d'aides publiques massives, dont une subvention non remboursable de 14 millions d'euros de l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour la construction d'une chaudière CSR ainsi que d'un prêt de 19 millions d'euros à taux zéro par la région Nouvelle-Aquitaine, en contrepartie de l'engagement de conserver ses deux lignes de production et 400 salariés sur place. Un prêt que l'entreprise avait cessé de rembourser depuis avril, avant de reprendre il y a quelques jours.

Pour Jean-François Sarlat, délégué syndical CFE-CGC et technicien services généraux à Condat, le problème de la société vient des capacités de glassine très importantes sur le marché, ainsi que des prix de vente insuffisamment rentables (chute de 1 800 à 1 100 euros la tonne ces dernières années) pour faire vivre la société et donc permettre le remboursement de sa dette. Selon lui, il faudrait pouvoir diversifier la production vers d'autres papiers spéciaux, mais cela nécessiterait d'avoir une recherche et développement en interne ainsi que les moyens financiers pour l'assurer, alors que le groupe se désengage progressivement de Condat.

Seule garantie obtenue jusque-là, le paiement des salaires jusqu'à la fin de l'année 2025. Une bien maigre consolation, d'autant que les nombreuses propositions des salariés tout comme des élus de la région sont restées lettre morte.

UN DIALOGUE À SENS UNIQUE

En effet, l'intersyndicale (CFE-CGC, CGT et FO) a proposé lors d'une réunion le 2 septembre la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour permettre aux salariés et à la collectivité de reprendre l'entreprise. D'autres pistes de repreneurs ont été évoquées par des élus locaux, sans plus de succès.

Une attitude qui sème la confusion. « Leur stratégie est illisible. Il est évident qu'ils ne veulent pas garder le site, puisqu'ils comptent le fermer dans quelques mois, mais en même temps, ils refusent de le vendre ! », commente Jean-François Sarlat. Et ce, alors que le groupe est très



L'INFO MILITANTE

endetté à l'international, sans capacité à honorer le remboursement. « Certes, la direction est cordiale et les discussions se font sereinement, mais elle refuse de nous dire quoi que ce soit, et on reste sur notre faim ! », se désole le militant.

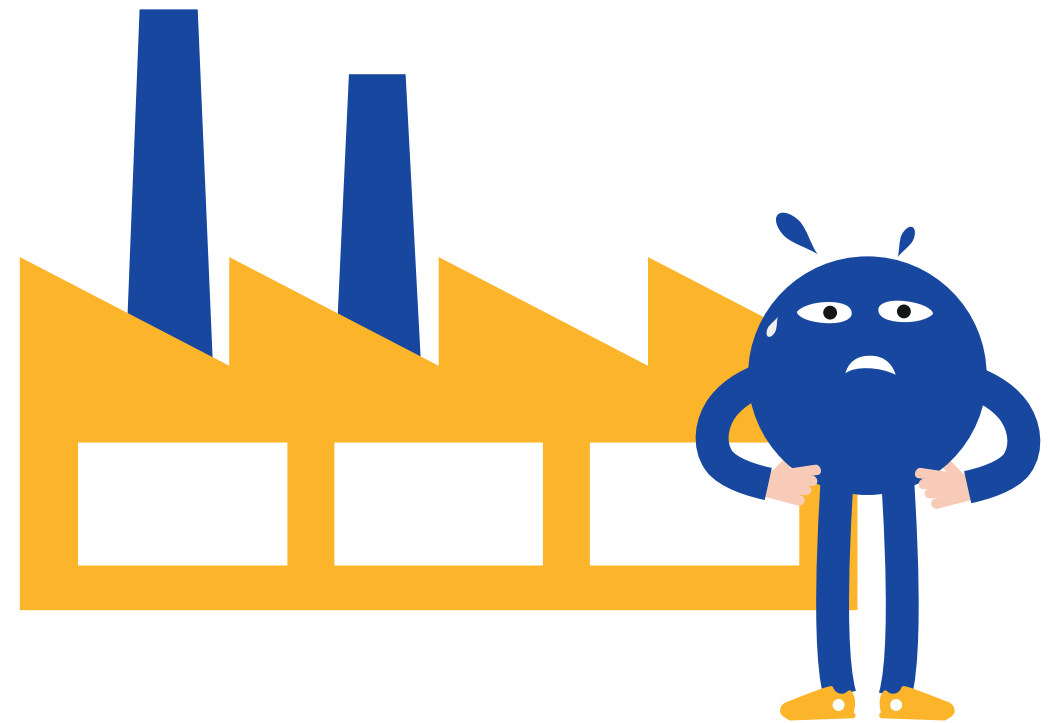
Les élus présents sur place (sénateurs, députés et maires des localités avoisinantes) ainsi que la CFE-CGC et les autres syndicats vont continuer de faire pression sur Lecta pour revendre l'entreprise et trouver des repreneurs. Dans le même temps, la délégation a rendez-vous à Bercy le 11 septembre pour tenter d'obtenir de l'aide de la part du gouvernement.

« Nous avons reçu le soutien de la région, de sénateurs, de députés et de maires, mais pas de représentant de l'État. Certes, le calendrier politique est très incertain pour le gouvernement, mais le temps presse. Nous ne voulons pas que cette histoire se finisse en procédure », estime Jean-François Sarlat.

DES SALARIÉS INQUIETS MAIS SOLIDAIRES

Chez les salariés, l'ambiance est morose, « mais leur état d'esprit reste remarquable », confie Jean-François Sarlat. « Tous continuent de faire preuve de professionnalisme. Ils aiment leur travail et sont prêts à tout pour sauver l'entreprise, car elle fait vivre le bassin de Brive, de Périgueux et tous les artisans et commerçants locaux. Sa fermeture mettrait la région aux abois. »

De même, tous les syndicats font preuve de solidarité. Comme l'explique Jean-François Sarlat : « Ce serait dommageable de ne pas pouvoir s'entendre dans un tel contexte ! Nous ne sommes pas là pour faire de la politique, notre seul objectif est de sauver les emplois, pour nous, pour la région, et pour le département. » Avec l'espoir d'une issue favorable.





ENTRETIEN

« FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ NATIONALE TRANSPARTISANE »

Délégue nationale CFE-CGC et administratrice au sein de l'organisme paritaire Action Logement, Fatima Hamadi analyse les défis logement-emploi et souligne les actions menées par les structures CFE-CGC.

Le logement est le premier poste de dépense des salariés. Quelle analyse faites-vous d'un secteur en difficulté chronique ces dernières années ?

Véritable bombe sociale, le logement est devenu un facteur de relégation, de désillusion, et de renoncement. Il n'est plus ce socle de stabilité qui permet de s'ancrer, de se projeter, d'élever une famille, ou de saisir une opportunité professionnelle. En 2025, 2,8 millions de ménages attendent un logement social et 350 000 personnes sont sans domicile fixe. Le logement accapare 27 % du revenu des ménages et, entre 2022 et 2024, 30 % des jeunes actifs ont renoncé à une opportunité professionnelle faute de solution résidentielle. Plus largement, 25 % des salariés refusent une mutation ou une promotion pour éviter de déménager et 25 % renoncent à un emploi faute de logement abordable.

Le marché immobilier traverse une crise structurelle : seulement 259 000 logements ont été mis en chantier en 2025, soit une chute de 40 % par rapport à 2017. Cette crise chronique est amplifiée par plusieurs facteurs : taux d'intérêt multipliés par 4 depuis 2022, coûts de construction en hausse de 20 %, effondrement historique de 22 % des ventes dans l'ancien et une inflation qui a grignoté le pouvoir d'achat des salariés. Avec une offre qui se contracte, les prix s'envolent, aggravant la situation.

La crise du logement touche en premier lieu les classes moyennes, ces « oubliés du logement » que la CFE-CGC représente. Trop « riches » pour accéder au logement social, trop « pauvres » pour acheter ou louer dans le privé, les salariés cadres, techniciens et agents de maîtrise sont piégés

dans une spirale d'exclusion résidentielle. Cette crise du logement freine la mobilité professionnelle, plombe le pouvoir d'achat et bloque toute une chaîne de valeur économique. Pour les entreprises, c'est aussi un double frein : difficultés de recrutement et renoncement à s'implanter dans certaines zones.

« Garantir l'autonomie financière et opérationnelle d'Action Logement tout en répondant aux besoins des salariés »

Les politiques publiques en matière de logement sont-elles à la hauteur des enjeux ?

La France consacre 1,6 % de son PIB aux aides au logement, le double de la moyenne européenne, sans que le nombre de logements disponibles ne progresse significativement. Le besoin de réformes structurelles, coordonnées, n'a jamais été aussi urgent. Il faut un véritable choc de politique publique articulant logement, emploi, mobilité, pouvoir d'achat, écologie et cohésion territoriale.

Des mesures ont été prises en 2025 : prolongation du PTZ jusqu'en 2027 et extension à tout le territoire, baisse des frais de notaire et du prélèvement RLS, diminution du taux du livret A. Elles étaient nécessaires mais restent largement insuffisantes. L'offre ne suit pas, les prix et les délais de construction continuent à pénaliser l'accession et la mobilité. Il manque une vision d'ensemble. Pour la CFE CGC, il faut faire du logement une priorité nationale car c'est la pierre angulaire de toute politique publique.



ENTRETIEN

Où en est la mise en œuvre de la convention quinquennale 2023-2027 entre l'État et Action Logement, l'organisme paritaire géré par les partenaires sociaux ?

La signature de cette convention, le 16 juin 2023, était vitale. Elle mobilise 14,4 milliards d'euros autour de trois axes : accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel, répondre aux besoins des territoires et contribuer à la transition écologique. Les objectifs sont ambitieux : 200 000 logements construits, autant de rénovés, 650 000 attributions pour les salariés, 3,8 milliards d'euros par an pour l'ANRU (rénovation urbaine) et 1 milliard d'euros pour le dispositif « Action cœur de ville ».

Malgré un contexte économique difficile, Action Logement a tenu ses engagements, et même dépassé certains objectifs. Pourtant, l'État n'a pas tenu les siens et a opéré des ponctions destructrices. En 2023-2024, il y a eu de nombreuses défaillances d'entreprises et de PSE qui se sont poursuivies en 2025. L'impact sur les ressources de la participation de l'employeur à l'effort de construction (PEEC) se fera sentir dès le second trimestre 2026. En ajoutant un contexte budgétaire tendu et un État qui ne tient pas ses engagements, il faudra rester extrêmement vigilant pour préserver les financements et mesurer les effets concrets sur le terrain.

La CFE-CGC en appelle à trouver un équilibre entre innovation, équité et préservation du paritarisme face aux pressions étatiques. Une réforme structurelle est nécessaire pour garantir l'autonomie financière et opérationnelle d'Action Logement tout en répondant aux besoins des salariés. Plus largement, nous militons pour faire du logement une priorité nationale transpartisane, adossée à une loi de programmation pluriannuelle. La CFE-CGC est aussi favorable à la création d'un Haut conseil du logement associant les partenaires sociaux, les collectivités et les bailleurs.

« Renforcer le lien emploi-logement avec des offres adaptées pour les jeunes actifs, les alternants et les salariés en mobilité »

En quoi consiste votre mandat d'administratrice au sein d'Action Logement et quelles revendications y porte la CFE-CGC ?

Être administratrice CFE-CGC à Action Logement, c'est défendre un paritarisme responsable et exemplaire. Mon rôle consiste à veiller à la cohérence entre la stratégie nationale et les besoins des salariés, à préserver l'universalité des services et à garantir que les 1,9 milliard d'euros collectés via la PEEC soient bien redistribués conformément aux engagements de la convention.

Nos revendications sont claires. Il s'agit de renforcer le lien emploi-logement avec des offres adaptées pour les jeunes actifs, les alternants et les salariés en mobilité, sans oublier les personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap. Il convient par ailleurs de préserver l'autonomie financière d'Action Logement face aux ponctions étatiques. Le classement en administration publique d'Action Logement Services (ALS) représente un chiffon rouge (voir encadré ci-dessous) : il menace directement le modèle paritaire et réduirait drastiquement les capacités d'investissement d'Action Logement.

La CFE milite également pour augmenter la production de logements intermédiaires via des incitations fiscales pour les bailleurs ; pour réviser les critères d'attribution du logement social afin de mieux intégrer les classes moyennes en zones tendues ; et pour soutenir la mobilité professionnelle avec des dispositifs spécifiques. Enfin, nous proposons d'élargir le rôle d'Action Logement pour financer davantage de projets structurants, de simplifier les aides avec un guichet unique et de lancer un plan massif de rénovation énergétique, piloté localement.

Comment s'organisent la CFE-CGC et ses structures pour agir sur le plan syndical et accompagner les salariés et les agents dans leur recherche d'un logement ?

Résolument engagée sur ce sujet majeur, la CFE-CGC défend le logement pour les salariés du privé, les agents et les contractuels des trois versants de la fonction publique (État, hospitalière, territoriale). Nos actions se structurent à trois niveaux. Au niveau confédéral avec un secteur piloté



ENTRETIEN

par notre secrétaire national Christophe Roth, deux délégués nationaux (Christophe Legois et moi-même) et un expert (Diego Alarçon). Au niveau territorial, nous déployons depuis 2024 un réseau interfédéral de référents CFE-CGC logement. Ce maillage garantit proximité terrain et réactivité dans l'accompagnement des salariés. Au niveau paritaire, j'anime notre réseau de 80 administrateurs siégeant dans les instances du logement. Un programme de formations, en collaboration avec Action Logement Formation (ALF), est en place pour les aider dans leurs missions et peser dans les décisions.

En termes de ressources, la mise à jour du Mémo Logement CFE-CGC, un outil pratique pour orienter les salariés et les agents publics avec toutes les informations utiles sur les aides, les contacts et les démarches, sera prochainement disponible. Et c'est aussi avec fierté que la CFE-CGC organisera, le 11 décembre prochain, un premier colloque consacré au logement. Toutes ces actions reflètent notre conviction. Le droit au logement passe par l'information, la proximité et des représentants bien formés. Notre force est de faire du logement une véritable offre syndicale de service intégrant l'accompagnement au logement comme un droit fondamental.

Propos recueillis par Mathieu Bahuet

Les partenaires sociaux défendent le modèle paritaire d'Action Logement

Dans un courrier commun au Premier ministre François Bayrou, les cinq organisations syndicales (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO, CFTC) et les deux organisations patronales (MEDEF, CPME) du comité d'orientation politique d'Action Logement en appellent à « préserver le modèle paritaire » de l'acteur de référence du logement social et intermédiaire pour faciliter l'accès au logement et favoriser l'emploi.

Les partenaires sociaux demandent au gouvernement de lever la « menace incompréhensible que fait peser le classement, par l'Insee, d'Action Logement Services (ALS) en administration publique ». Un classement qui, s'il est confirmé par arrêté ministériel, aurait notamment pour conséquence d'empêcher la filiale du groupe d'emprunter sur plus de 12 mois et « de freiner les missions d'Action Logement, toujours au rendez-vous de ses engagements, depuis 70 ans ».

Symboliquement, le courrier a été signé le 10 juillet dernier lors des rencontres nationales d'Action Logement organisées à Meudon (Hauts-de-Seine). « La CFE-CGC a demandé, en présence de trois ministres et de tous les partenaires sociaux représentatifs, que le logement soit érigé en grande cause nationale, témoigne Christophe Roth, secrétaire national confédéral en charge du secteur accessibilité et égalité des chances. Nous refusons le classement d'Action Logement Services en administration publique, qui signerait la fin du paritarisme en matière de logement. »

« Chaque année, Action Logement agit concrètement et délivre près de 800 000 aides et services aux salariés et aux jeunes qui démarrent dans la vie active, rappelle Christophe Roth. Grâce à la convention quinquennale et aux 45 entreprises sociales pour l'habitat (ESH) de sa filiale logement intermédiaire, Action Logement apporte des réponses pour toutes les catégories de ménages sur tous les territoires. Preuve que le paritarisme fonctionne ! »

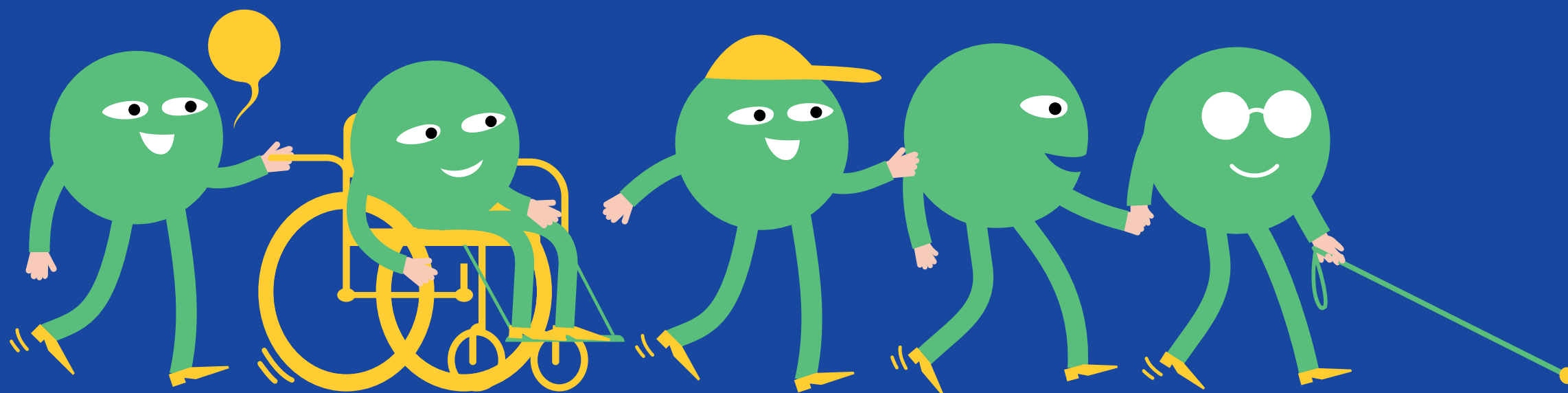
12

10

Marseille
5 - 10 km

COURSE ALGERNON

**Venez avec vos différences,
partez avec vos ressemblances.**



Plus d'informations sur : algernon.fr/la-course-algernon

La CFE-CGC sera présente dans le village des partenaires.



ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME FRANÇAIS ET ENJEUX ÉCONOMIQUES

À la fois moteur de la croissance et révélateur du climat de confiance et des habitudes de consommation des agents économiques, le secteur du tourisme concentre de nombreux défis.

Le 24 juillet 2025, à Angers, le comité interministériel du tourisme s'est réuni afin de lancer son nouveau plan « saisonniers » pour la période 2026-2028. Cette initiative illustre le rôle majeur du tourisme et l'attractivité de ses métiers comme leviers économiques essentiels à la croissance française.

Le tourisme est fréquemment évoqué et comparé à l'international comme un modèle de relance de la croissance et de la consommation. Cependant, de plus en plus de contraintes émergent dans le débat public, et certaines limites de ces politiques apparaissent désormais (surtourisme, transition écologique, etc.). Un état des lieux du tourisme français s'impose, à la fois moteur de la croissance et révélateur du climat de confiance et des habitudes de consommation des agents économiques.

DÉFINITION, ORGANISMES ET CHIFFRAGE

Au sens de l'INSEE, le tourisme regroupe les activités exercées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive n'excédant pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Plusieurs organismes fournissent des données sur le sujet, tels Atout France, l'agence de développement touristique française qui publie des notes de conjoncture, mais aussi l'OCDE, l'Organisation mondiale du tourisme ou encore Eurostat. Au niveau national, on peut également citer l'Institut français du tourisme (IFT) et le site « Emploi Tourisme ». Par ailleurs, l'INSEE assure un suivi continu des données relatives au tourisme en France.

Le secteur du tourisme représentait 8 % du produit intérieur brut en 2024 et deux millions d'emplois directs et indirects. Les dernières données indiquent une croissance au premier semestre 2025 par rapport à 2024.

Les recettes du tourisme international ont progressé de 13,7 %, atteignant 37,3 milliards d'euros. La balance commerciale du secteur touristique s'élève à 11,8 milliards d'euros sur la période (+ 15 % par rapport à 2024). La fréquentation continue également de croître, avec + 2,5 % d'arrivées aériennes internationales, principalement portées par une clientèle européenne (Suède + 16,6 %, Danemark + 16,2 %, Allemagne + 6,3 %) mais aussi plus lointaine (Australie + 30 %, Corée du Sud + 12,3 %, États-Unis + 2 %). Ces chiffres témoignent d'une croissance stable et montrent que les visiteurs continuent d'affluer, même en période post-Jeux olympiques.

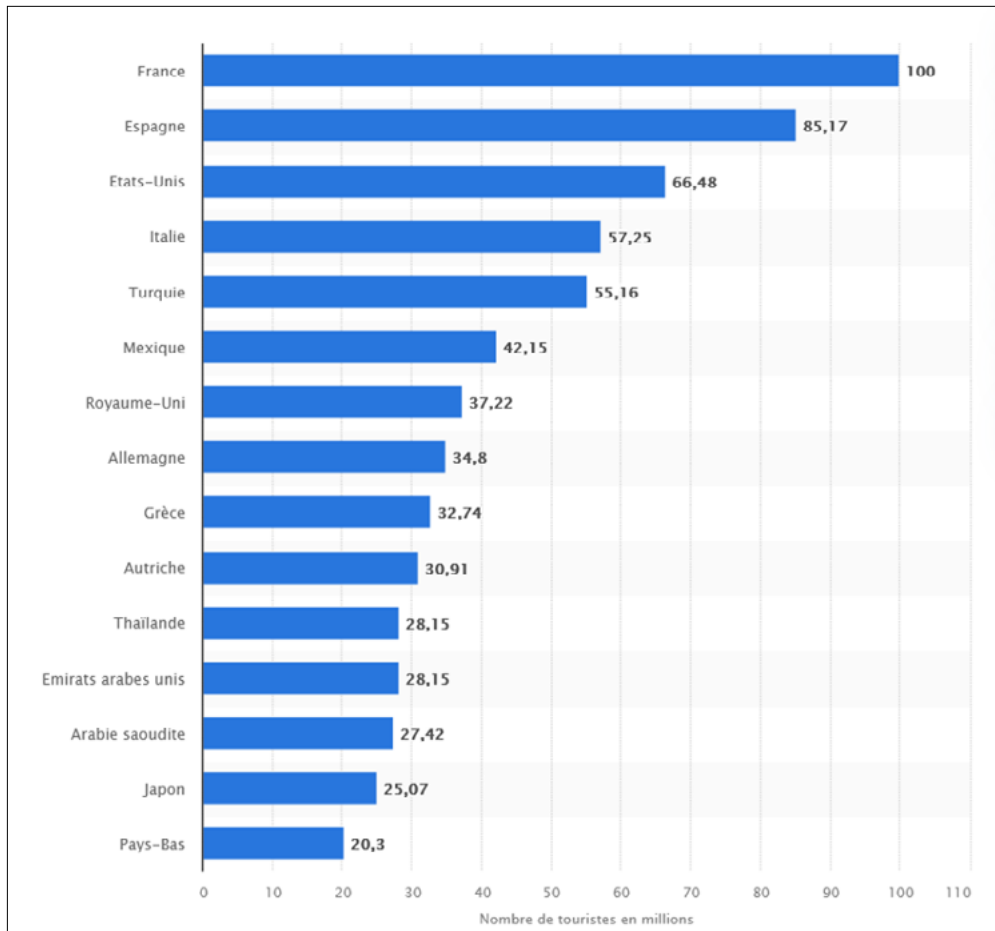
POLITIQUES ÉCONOMIQUES, ENJEUX ET COMPARAISON INTERNATIONALE

En 2023, le gouvernement français a décidé d'élaborer un document de politique transversale annexé au projet de loi de finances. À la suite des années touristiques difficiles, notamment dues à la période du Covid-19, la volonté affichée par l'État est de s'engager à soutenir le secteur touristique. Cette politique s'articule autour de trois grands axes :

- Améliorer l'offre touristique et favoriser l'accès d'un public élargi aux vacances.
- Renforcer la valorisation du patrimoine et de la culture de la France.
- Développer un tourisme durable, respectueux de l'environnement.

Lors du comité interministériel du tourisme, le 24 juillet dernier, le gouvernement a annoncé son objectif d'atteindre 100 milliards d'euros de recettes issues du tourisme international d'ici à 2030.

L'an dernier, la France a accueilli 100 millions de visiteurs internationaux, conservant sa place de première destination touristique mondiale. Néanmoins, sur le critère des recettes générées, elle ne se classe qu'en quatrième position avec un total de 71 milliards d'euros, derrière les États-Unis, l'Espagne et le Royaume-Uni.



Classement des destinations touristiques internationales par nombre de visiteurs en 2023 (source : Organisation mondiale du tourisme).

Il est par ailleurs judicieux de rappeler que la politique économique liée au tourisme constitue un levier non négligeable. Les enjeux sont multiples. Tout d'abord en termes d'emploi, notamment au regard du taux de chômage qui tend à augmenter de nouveau ces dernières années. L'emploi saisonnier représente également une part importante de l'emploi touristique. À ce titre, les ministres ont annoncé un plan « saisonniers » visant à pallier les difficultés de recrutement dans le secteur, en proposant notamment une période d'« immersion » préalable. En 2024, 63 000 postes restaient vacants dans l'hôtellerie-restauration, un secteur marqué par des conditions de travail parfois difficiles et des rémunérations peu attractives.

Ensuite, le tourisme soulève aussi des enjeux de demande globale et donc de consommation, tant de la part des touristes internationaux que des ressortissants français. Selon les dernières données de l'INSEE, le climat des affaires dans l'hébergement-restauration atteint un niveau historiquement élevé.

HABITUDES DES MÉNAGES FRANÇAIS ET POPULATIONS DE L'ENCADREMENT

La France continue d'attirer les résidents et les niveaux de fréquentation se maintiennent à ceux de 2024 : plus de 85 % des séjours estivaux des résidents ont lieu dans l'Hexagone ou en outre-mer. Entre fin juin et mi-août, le nombre estimé de nuitées s'élève à 290 millions.

Cependant, cette fréquentation doit être relativisée et mise en perspective avec les nouvelles habitudes de consommation des ménages français. Selon Atout France, « un quart des vacanciers ont réduit la durée de leur séjour et un tiers ont changé de destination, le plus souvent pour des raisons économiques. Cette tendance est particulièrement forte chez les moins de 35 ans (50 %). » Autrement dit, les Français continuent de fréquenter les établissements touristiques mais effectuent davantage d'arbitrages budgétaires qu'auparavant.

Toujours selon la même enquête, « un vacancier sur cinq a diminué son budget, en ciblant en priorité la restauration (60 % des réductions déclarées) et les achats. Les activités de loisirs sont moins affectées (30 %), signe que les vacanciers cherchent à préserver l'expérience et le sens du séjour. La dépense moyenne atteint 85 euros/jour, mais la médiane révèle un resserrement : un vacancier sur deux dépense moins de 58 euros par jour ».

Ce phénomène est concomitant au sentiment de tassement de la grille salariale dans les catégories d'encadrement. Depuis les épisodes inflationnistes de 2021, la classe moyenne n'a jamais retrouvé son pouvoir d'achat antérieur, notamment parce que les revalorisations salariales n'ont pas suivi le rythme de l'inflation. Ce décalage conduit donc à des arbitrages budgétaires plus calculés et prudents en matière de vacances, ce qui réduit la demande globale sur le marché des biens et services et affecte négativement la consommation.



Pour illustrer ce propos, les données de l'INSEE montrent qu'entre 2010 et 2022, le salaire net moyen en euros constants a diminué de 4,2 % pour les cadres du secteur privé, tandis qu'il a augmenté de 0,8 % pour les professions intermédiaires, de 5,3 % pour les employés et de 4,9 % pour les ouvriers.

TRANSITION ÉCOLOGIQUES, LIMITES ET LOGIQUES DE SURTOURISME

Aux défis économiques s'ajoutent de nouvelles prérogatives centrales dans nos modes de consommation et notre pratique du tourisme. La question de la transition écologique est de plus en plus présente et un des écueils majeurs du tourisme consiste à concilier nos modes de vie avec la préservation de l'environnement.

Le climat est d'ailleurs une variable déterminante du tourisme, en raison des chaleurs de plus en plus intenses au fil des étés et de la multiplication des incendies. Atout France estime que ces effets renforcent les réservations de dernière minute et modifient la répartition des flux touristiques. Peu à peu, l'adaptation aux changements climatiques devient donc une condition essentielle du développement de l'activité touristique.

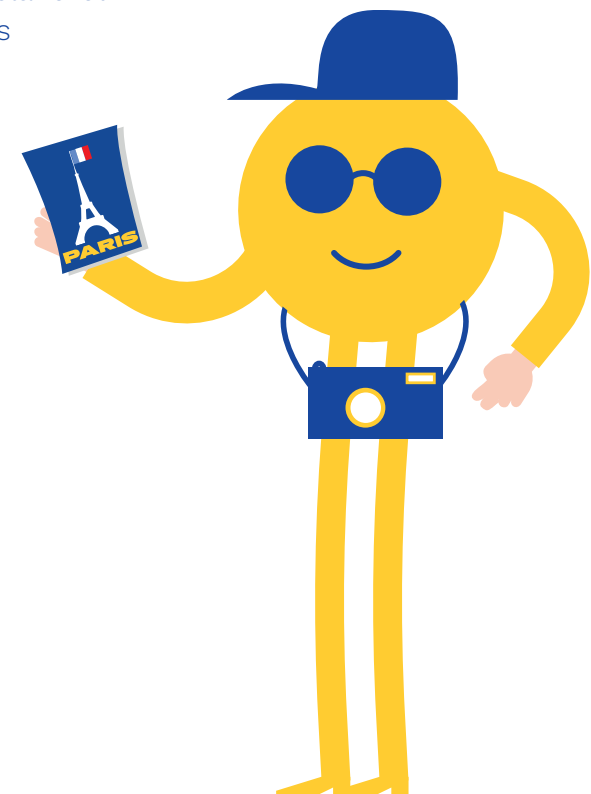
Dans son rapport annuel sur les tendances et les politiques du tourisme, l'OCDE souligne la nécessité de disposer de données concrètes pour appuyer les politiques en faveur d'un tourisme durable. Pour ce faire, elle recommande notamment de renforcer les structures de coordination et de mise en œuvre, afin de mieux gérer les flux de visiteurs. Une partie de la solution réside également dans la promotion de la mobilité douce (vélo, randonnée), combinée au renforcement de l'attractivité de ces territoires.

Ce dernier point rejoint une autre limite du tourisme de masse et de la transition du secteur touristique : la problématique du surtourisme. Dans certains pays, la concentration des visiteurs dans des zones privilégiées

conduit à une pression excessive sur les populations locales et les sites attractifs. C'est le cas par exemple à Barcelone ou à Venise. La Cité des doges a d'ailleurs récemment expérimenté un système de paiement pour l'accès à la ville afin de lutter contre le surtourisme tout en générant des recettes par la taxation. Les mobilisations locales se multiplient contre la transformation de l'environnement urbain, les nuisances sonores ou encore la raréfaction des logements disponibles.

Toutefois, cette tendance est moins marquée en France grâce à une plus grande diversité des destinations proposées et à des politiques de coordination plus efficaces.

Pour conclure, le tourisme français est en plein essor et les années difficiles liées au Covid-19 semblent révolues. Cependant, malgré la croissance du secteur, certaines problématiques majeures émergent, telles que le pouvoir d'achat, la transition durable ou le surtourisme. D'où la nécessité d'adopter une vision sociétale claire et de renforcer la coordination des politiques économiques en la matière.



LES CHIFFRES

2 921 MILLIARDS D'EUROS

PIB France 2024

0,3 %

Croissance du PIB en volume au 2^e trimestre 2025

+ 2 %

Inflation 2024 (en moyenne annuelle)

+ 0,9 %

Inflation août 2025 en glissement annuel (estimation provisoire)

7,5 %

Chômage au sens du BIT (2^e trimestre 2025)

- 22,9 MILLIARDS D'EUROS

Solde commercial (FAB/FAB - 2^e trimestre 2025)

3 345,4 MILLIARDS D'EUROS (-113,9 % DU PIB)

Dette publique 2025 (chiffres du 1^{er} trimestre)

- 169,6 MILLIARDS D'EUROS (-5,8 % DU PIB)

Déficit public 2024

	France				Allemagne				Italie				Espagne				Royaume-Uni			
	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027
Taux de croissance	1,1%	0,6%	1%	1,2%	-0,2%	0%	0,9%	1,5%	0,7%	0,4%	0,8%	0,6%	3,2%	2,5%	1,8%	1,7%	1,1%	1,1%	1,4%	1,5%
Taux de chômage (% de la population active)	7,4%	7,7%	7,4%	7,2%	3,4%	3,5%	3,2%	3%	6,6%	6,7%	6,7%	6,8%	11,3%	11,1%	11%	11%	4,3%	4,5%	4,4%	4,3%
Indice des prix à la consommation harmonisé	2,3%	1,3%	1,6%	1,9%	2,5%	2,1%	1,9%	2,1%	1,1%	1,7%	2%	2%	2,9%	2,2%	2%	2,1%	2,5%	3,1%	2,2%	2%
Solde public (% du PIB)	-5,8%	-5,5%	-5,9%	-6,1%	-2,8%	-3%	-3,5%	-2,6%	-3,4%	-3,3%	-2,8%	-2,3%	-3,2%	-2,7%	-2,4%	-3,1%	-5,7%	-4,4%	-3,7%	-6,1%
Dette publique (% du PIB)	113,1%	116,3%	119,1%	121,6%	63,9%	66,4%	67%	68,5%	135,3%	137,3%	138,5%	138,6%	101,8%	100,6%	99%	97,6%	101,2%	103,9%	105,4%	106,1%



Source

Les données sont issues des prévisions du FMI qui ont été réactualisées en avril 2025.

CONTACTS

Nicolas Blanc
Secrétaire national
à la transition économique
nicolas.blanc@cfecgc.fr

Service Économie
Anne Bernard
Hugo Bernard
Louis Delbos
Vinciane Vialard



FOCUS

RETRAITES : CHERCHER LA RECETTE PLUTÔT QUE LES DÉPENSES ?

Après les impasses du récent conclave retraites, la CFE-CGC et plusieurs syndicats ont échangé sur le financement du système à l'occasion d'une table ronde organisée le 11 juillet dernier par l'AJIS et l'IRES.

Après quatre mois de « conclave », le débat sur le financement du système des retraites reste d'actualité. Si les concertations ont multiplié les pistes pour aboutir sur un financement plus efficace, abordant cotisations, âge de départ, retraite par capitalisation et pilotage du régime de base, aucun accord n'a été trouvé. Maigre consolation, la promesse du gouvernement que certaines propositions seront retenues pour le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Devant cet échec, l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) et l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) ont souhaité replacer le sujet sous l'angle de l'augmentation des recettes plutôt que la réduction des dépenses. Pour ce faire, deux conférences rassemblant organisations syndicales, patronales, chercheurs et experts ont été organisées le 11 juillet dernier.

Animée par Frédéric Lerais (IRES), la première réunissait Antoine Math (économiste à l'IRES), Olivier Redoulès (directeur des études de Rexecode) et Michael Zemmour (professeur d'économie à l'Université Lyon 2). La seconde table ronde était animée par Marie-Aude Grimont et Sophie Massieu (AJIS) et rassemblait les représentants des organisations syndicales et patronales : François Hommeril (CFE-CGC), Yvan Ricordeau (CFDT), Denis Gravouil (CGT), Frédéric Souillot (FO), Cyril Chabanier (CFTC), Amir Reza-Tofighi (CPME) et Michel Picon (U2P).

UN SYSTÈME À L'AVENIR INCERTAIN

« Le système des retraites est une réussite. C'est son avenir qui est incertain », a résumé Antoine Math, qui a rappelé que les dépenses augmentent peu. En effet, si elles représentent 13,2 % du PIB aujourd'hui, elles atteindront 14,1 % en 2045 et 14,2 % en 2070. Or, si le taux de

cotisation des salariés est resté stable, celui des employeurs a fortement baissé. Ces exonérations des cotisations d'employeurs, Mickael Zemmour propose de les supprimer. Tout comme le report de l'âge de la retraite, qu'il voit comme « une fuite en avant », aux retours faibles (0,1 point de croissance par an pendant 10 ans). D'autant qu'en parallèle, « les cotisations non compensées ont augmenté de 10 milliards d'euros entre 2017 et 2023, dont 60 % concernent la branche vieillesse de la Sécurité sociale, rappelle Antoine Math. Il faut éviter ce type de dérive. »

D'après Olivier Romules, le taux d'emploi des seniors après 60 ans est trop faible, avec un potentiel de 1,7 million d'emplois manqués, soit 3 points de PIB. Une autre solution, sous peine de faire face à une démobilisation, voire l'hostilité des actifs, serait de mieux équilibrer les décisions politiques. « L'arbitrage est largement en faveur des retraités actuels et au détriment des futurs retraités », dénonce-t-il.

CONVERGENCES SUR LE FINANCEMENT, DIVERGENCES SUR LA CAPITALISATION

Lors de la seconde conférence, les représentants syndicaux ont exposé leurs positions sur les options de modifications du système de retraites. Si un quasi-consensus a été trouvé sur la suppression des exonérations de cotisations patronales non-compensées, la capitalisation divise les organisations, certaines y voyant une réponse pragmatique aux défis démographiques, d'autres la dénonçant comme un rideau de fumée politique. Les syndicats ont également souligné l'enjeu d'une répartition de la valeur plus juste, pointant l'explosion des dividendes et les inégalités salariales, tout en questionnant l'efficacité des aides publiques aux entreprises et les mesures de désindexation des pensions.



FOCUS

FRANÇOIS HOMMERIL : « LA PROBLÉMATIQUE RETRAITES EST ENTIERÈMENT POLITIQUE »

Particulièrement ferme, le président de la CFE-CGC, François Hommeril, a largement suscité l'attention avec des déclarations fortes. « *Quel intérêt de parler sans cesse des retraites et de créer un climat anxiogène pour les jeunes ? Ce débat sert deux buts : occuper l'espace médiatique et faire sortir l'État de son obligation de payer les retraites des fonctionnaires en la reportant sur les autres contributeurs, mais aussi d'installer un système de retraite par capitalisation.* »

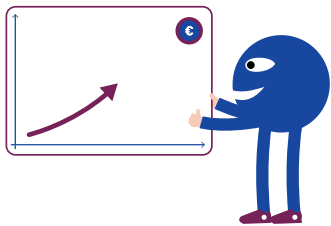
S'il reconnaît sans mal les excellents rendements de la capitalisation, le leader de la CFE-CGC doute de leur application dans un système de retraite. « *Les dividendes sont de plus en plus élevés, c'est vrai. Mais c'est dans le cadre d'entreprises et avec comme objectif le profit d'actionnaires, dont l'objectif de croissance est illimité. Dans un contexte de retraites, on remarque que le rendement de celles par capitalisation, comme aux Pays-Bas, n'est pas meilleur que pour la retraite par répartition.* »

François Hommeril a également dénoncé l'idée de la réduction des allocations chômage, les désignant comme un simple épouvantail : « *De nombreuses études montrent que le niveau d'indemnisation n'a pratiquement aucune relation avec l'ardeur à retrouver un emploi. C'est un raccourci politique basé sur rien d'autre que la volonté de s'attaquer aux chômeurs, que le pouvoir veut désigner comme responsables de la situation économique actuelle.* »

Plus largement, la politique économique du gouvernement n'a pas trouvé grâce à ses yeux : « *La politique de Macron a coûté énormément aux finances publiques sans aucun résultat positif. Le CICE a redonné de l'oxygène aux entreprises mais ensuite la chaîne de valeur s'est comprimée et l'argent est remonté vers le haut via les dividendes.* »

Autres points noirs : la compétitivité du pays et le maintien des emplois : « *On se plaint qu'il n'y a pas assez d'emploi de qualité en France ? Mais nous avons financé la déqualification des emplois, déplore François Hommeril. Nous sommes à 2,2 % d'investissement dans la recherche, alors que l'Allemagne ou la Corée du Sud sont à 3,5 % et à 5 %. Nous avons organisé la baisse de la compétitivité !* »





LES SALAIRES DES CADRES EN HAUSSE DE 3,9 % EN 2025

Selon le dernier baromètre du cabinet d'intérim français Expectra, le salaire brut médian des cadres s'élève à 54 780 euros en 2025, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2024. En incluant les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise), cette progression est de 3,3 %, soit + 15,7 % sur 5 ans.

Cette hausse concerne les 9 secteurs étudiés par Expectra : commerce et marketing (+ 2,3 %), sciences de la vie (+ 2,8 %), fonctions supports et administratives (+ 2,9 %), immobilier et construction (+ 2,9 %), supply chain (+ 2,9 %), finance (+ 3,4 %), industrie (+ 3,4 %), ressources humaines et juridiques (+ 3,4 %), aéronautique (+ 3,8 %) et technologies (+ 4,4 %).

En termes de progressions salariales par métiers, le consultant en cybersécurité arrive en tête du classement (+ 9,5 %), en raison de la multiplication des risques et la numérisation croissante des entreprises. Il est suivi par l'ingénieur logistique aéronautique (+ 9,1 %), porté par le dynamisme du secteur et le recrutement massif actuel, et le juriste en droit public (+ 8,9 %), signe d'un besoin accru en compétences réglementaires dans un environnement législatif de plus en plus complexe.

Si les cadres sont confrontés à des situations économiques et géopolitiques complexes qui affectent négativement les offres d'emploi et la stabilité du marché du travail, c'est précisément ce contexte incertain qui profite aux salaires des cadres. « Les entreprises sont poussées à la prudence : les processus de recrutement s'allongent et les embauches se font moins nombreuses », constatent les auteurs du baromètre.

Cependant, « la pénurie structurelle de compétences sur certains métiers clés a conduit les entreprises à maintenir une politique de revalorisation salariale dynamique, malgré une inflation stabilisée, afin d'attirer et de fidéliser les talents ». Une démarche appréciée des cadres puisque 7 sur 10 se déclarent satisfaits de leur niveau de rémunération.



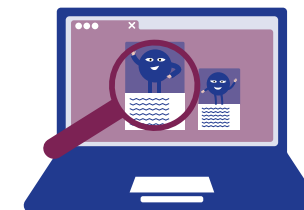
Source

23^e édition du baromètre Expectra des salaires cadres publié le 1^{er} septembre 2025 et réalisé à partir de l'analyse de 50 499 fiches de paie auprès de 9 500 entreprises.



TENDANCES

LES INTENTIONS DE RECRUTEMENT DES CADRES EN BERNE



Malgré une légère amélioration de la confiance des entreprises (71 % contre 61 % en décembre 2024), les intentions d'embauche de cadres restent au plus bas, selon l'APEC. Seulement 8 % des entreprises prévoient un recrutement au 3^e trimestre 2025. La baisse est particulièrement marquée chez les ETI-grandes entreprises (45 %, - 13 pts sur un an). Chez les PME, les projets d'embauche sont passés de 12 à 13 % (après un pic à 16 %), tandis que ceux des TPE restent stables à 4 %.

Parmi les entreprises souhaitant recruter, 65 % anticipent des difficultés, un chiffre en baisse de 17 points sur un an, atteignant son niveau le plus bas en quatre ans. Toutes tailles d'entreprises confondues, c'est dans l'industrie que les perspectives de recrutement reculent le plus (9 %, - 3 pts sur un an) et dans les services à forte valeur ajoutée qu'elles augmentent le plus (14 %, + 2 pts), tout en restant loin du niveau de septembre 2024 (18 %).

Ces baisses interviennent dans un contexte de croissance française en berne (estimée à + 0,6 % sur l'ensemble de l'année 2025) qui entraîne un recul des investissements des entreprises (- 0,4 % au 2^e trimestre et - 1 % en 2025). Pourtant, 71 % des entreprises se déclarent confiantes, dont 63 % pour leurs perspectives d'activité (contre 59 % fin 2024).

Seuls 23 % des cadres perçoivent positivement la situation économique (+ 2 points par rapport à décembre 2024, - 8 points vs septembre 2024). Si leur optimisme dans la situation de leur propre entreprise reste stable (69 %), il est proche du niveau de décembre 2024 (66 %), le plus bas jamais enregistré.

Par ailleurs, leurs craintes concernant leur situation personnelle grandissent, aussi bien sur la sécurité de leur emploi (72 % se sentent rassurés, - 2 points sur un an) que sur leurs perspectives professionnelles (57 %, - 3 points). Au point que 31 % (+ 3 points vs juin 2024) se disent ouverts à toute proposition d'emploi dans une autre entreprise.



Source

Étude APEC publiée le 27 août 2025 à partir d'une enquête auprès de 2 000 cadres et 1 000 entreprises employant au moins un cadre.



SUR NOS RÉSEAUX

 **X - CFE-CGC** @CFECGC - 5 septembre 2025

 **Jours fériés/budget 2026 : « Ce qui rend un pays riche, c'est d'avoir des emplois de qualités », déclare @fhommeil, président de la CFE-CGC.**

 **LinkedIn - CFE-CGC** @CFECGC - 5 septembre 2025

 **Biodiversité et dialogue social : un nouveau module de formation signé CFE-CGC.**

Engagée sur tous les enjeux de la RSE et de la transition environnementale, la CFE-CGC lance un parcours de formation inédit, à destination de ses adhérents et militants, pour mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité... et agir !

Consulter la suite ici → urlr.me/XhnqCk

 **LinkedIn - CFE-CGC** @CFECGC - 6 septembre 2025

 **Doublément des franchises médicales et participations forfaitaires : nos organisations syndicales dénoncent un passage en force du gouvernement et votent CONTRE. Un passage en force inacceptable au coeur de l'été avec des conséquences dramatiques pour l'accès aux soins. Une attaque frontale contre les malades.**

Consulter la suite ici → urlr.me/gfNtXs

 **X - CFE-CGC** @CFECGC - 9 septembre 2025

 **18 septembre – JOURNÉE DE MOBILISATION**
La CFE-CGC dit NON à une austérité injuste et inefficace !
Tous mobilisés !



www.cfecgc.org

CONTACTS

Service Communication
Mathieu Bahuët
Valérie Bouret
Romane Buot
Adrien Capdebos

Stéphanie Dubreucq
Cecilia Escorza
Soltana Lasri
François Tassain
service.communication@cfecgc.fr



La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**